

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Novembre 2023 • Numéro 25

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est dans le cadre de l'intégration annoncée de notre commune dans le SIVOM de l'Aunette que la rentrée scolaire s'est déroulée.

L'été fut particulièrement riche en événements festifs qui ont rencontré un vif succès. Je remercie vivement le Comité des festivités, les bénévoles et les élus qui y ont activement participé.

Dans un autre domaine, vous trouverez dans ce numéro, un article concernant la révision de notre plan local d'urbanisme.

Notre zone commerciale continue également de se développer avec de nouvelles enseignes qui viennent étoffer l'offre sur notre commune.

Je souhaite à toutes et à tous une belle saison, qu'elle soit scolaire, associative, professionnelle ou sociale.

chaleureusement

Laurent DESMELIERS



Le père Noël de passage à Trie-Château (Noël 2020)

SOMMAIRE Agenda Office de la Culture **2** | Bien vivre à Trie-Château **4** | Travaux **5** | Vie quotidienne **6** | Agenda **9** | Rubriques des associations **10** | Événementiel **11** | Hommage à D. Bansart **12**



1

L'agenda de l'Office de la Culture

L' OCTC au forum des associations ①

L'OCTC recherche des bénévoles qui deviendraient membres actifs de l'animation et du développement de la Culture dans notre commune. Contactez-nous et rejoignez un groupe de passionné(e)s d'histoire, de musique, d'architecture et d'art.

Aidez-nous à communiquer cet enthousiasme au plus grand nombre de Trie-châtellains.

BIBLIOTHÈQUE : JOURNÉE DES BÉNÉVOLES À BIVAL ②

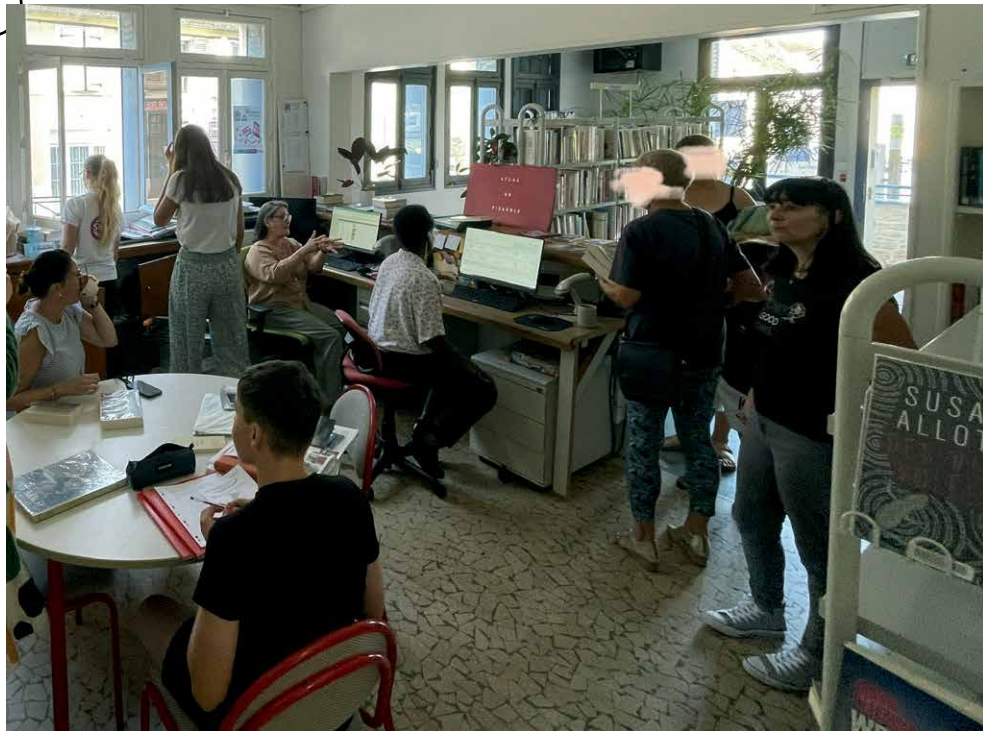
Le 19 septembre dernier La Médiathèque de l'Oise (MDO) a organisé à Bival près de Clermont, une journée pour les bénévoles s'occupant des bibliothèques municipales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Office de la culture a convié tous ses membres à son assemblée générale annuelle (OCTC + BIBLIOTHÈQUE) qui s'est tenue le vendredi 06 octobre.

POUR LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 20 octobre, l'OCTC a convié les représentants de toutes les associations trie-châtellaines à une réunion dans le but d'organiser la seconde fête des associations prévue en mai 2024. La première a ravi tous ceux qui y ont participé. Seul bémol, le public attendu n'était pas au rendez-vous. Nous espérons tous que la mise en place d'un nouveau calendrier permettra à un plus grand nombre de Trie-châtellains de participer à cet agréable moment festif.



26 Au 30 octobre – GOD SAVE THE 'QUEEN'.

Les membres de l'« ASAC English Speakers » se sont offerts une escapade de 4 jours à Edimbourg en Ecosse pour tester leur progrès en langue anglaise. Ils sont tous rentrés ravis de leur séjour au pays de prédilection de feu la reine Elizabeth II.

SOIRÉE DE GALA

Les membres de l'Office de la Culture se sont promis de faire de cette manifestation un incontournable des concerts trie-châtelains et une référence du genre dans la région. Le Comité des festivités et la Commission Evenementiel ont également apporté leur contribution à la réussite de cette troisième édition de notre concert de Jazz qui a eu lieu le 04 novembre. Cette fois encore, le public fut au rendez-vous avec la présence de plus d'une centaine de convives. Alors, rendez-vous l'année prochaine.

CONFÉRENCE

La salle des fêtes a ouvert ses portes à une première du genre le dimanche 5 novembre : une conférence sur un point d'actualité contemporaine et historique ayant pour titre :

NAPOLÉON ET LA RUSSIE : L'ENTRÉE DE LA RUSSIE DANS LE CONCERT DES NATIONS.

Le conférencier M. Alain François, est un Trie-châtelain, ancien directeur financier à la retraite, passionné de géopolitique et d'histoire en général et de Napoléon en particulier.

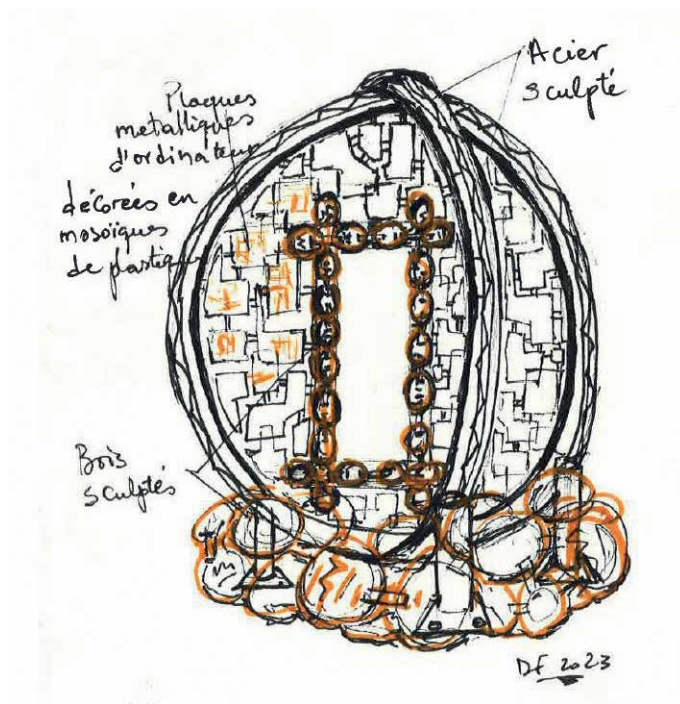
Après l'exposé, place aux questions de l'assistance, tout en partageant le verre de l'amitié.

Et si, comme nous le pensons, cette conférence sera la première d'une longue série, donnons-nous immédiatement rendez-vous l'année prochaine, à la même époque, pour débattre d'une période de notre histoire contemporaine.

CONCERT DE NOËL

Comme tous les ans, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel concert de Noël qui aura lieu le dimanche 17 décembre, en l'église Sainte Marie-Madeleine. Le Maestro Gerald Peressoni dirigera les choristes du Chœur du Vexin Normand lors de cette manifestation.

L'OCTC convie l'assemblée à partager le pot de l'amitié que la Commune offre aux choristes, à l'issue du concert.



(1)



Bien vivre à trie-château

Du nouveau dans la vie économique et sociale

Notre commune note avec satisfaction l'arrivée de nouvelles enseignes.

- En centre bourg
La Friperie (vêtements)
 - Zone d'activités commerciales :
Orange (téléphonie)
Loft Carmel (vêtements)
Abeille (assurance)
Le Partage (restaurant)
Et prochainement :
Un laboratoire d'analyses médicales
 - Et dans le domaine social l'ouverture récente d'une crèche privée « Les Girafons »
- Nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite à toutes ces enseignes.

Du nouveau dans la vie culturelle

Après une résidence d'artiste à Gisors où ses œuvres sont désormais exposées dans le parc Frédéric Passy, Trie-château a le privilège d'accueillir l'artiste international Dieudonné Fokou pendant deux ans.

L'OCTC a signé une convention avec l'artiste pour la création de trois œuvres, plus une en étroite collaboration avec les enfants de notre école ①. Elles seront toutes implantées dans le parc Maurice Froment et inaugurées lors de la Biennale d'Art contemporain de mars 2025.

Dieudonné Fokou, originaire du Cameroun, est un artiste prolifique dont les œuvres peuvent être admirées aux Etats-Unis, au Luxembourg, en Allemagne, en France et au Cameroun.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà un agréable séjour parmi nous.

AVIS AUX BACHELIERS 2023

Si vous avez été reçus au Bac - session 2023, vous avez jusqu'au 30 novembre 2023 pour vous inscrire en mairie - muni d'un justificatif de domicile, votre carte d'identité et d'un justificatif d'obtention du Bac - pour recevoir une carte cadeau d'une valeur de 100 €, qui vous sera remise lors de la cérémonie des vœux du maire, en janvier 2024.

INFORMATION : RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Par l'arrêté du 23 juillet, publié au Journal Officiel du 26 septembre 2023, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols, intervenu au cours de l'année 2022.

Les soixante quatre sinistrés qui avaient déposé leurs dossiers en mairie ont été prévenus par courrier déposé dans leur boîte à lettres respective.

Cependant, si vous aviez au préalable avisé votre compagnie d'assurance de dégâts survenus dans votre habitation au cours de l'année 2022, vous pouvez utiliser ce décret de Reconnaissance d'Etat de Catastrophe pour faire valoir vos droits. Nous rappelons une nouvelle fois que la mairie n'a apporté sa contribution que pour le montage et la soumission du dossier aux autorités compétentes.

Il appartenait aux sinistrés déclarés en mairie d'en faire part à leurs compagnies d'assurance, avant le 26 octobre 2023, comme il leur avait été indiqué précédemment.

Travaux

Travaux rue de Trie-la-Ville

En 2021 la municipalité a lancé le chantier de la réfection intégrale souterraine et aérienne de cette voirie. Ce fut un choix budgétaire conséquent pour notre mandat.

La première étape a consisté au remplacement des conduites d'assainissement complètement détériorées par le temps.

Ces travaux ont duré plusieurs mois et ont été réalisés dans le cadre de travaux similaires sur l'ensemble de la commune pour un budget supérieur à 1,6 million d'euros HT. Ils ont été largement subventionnés par l'Agence de l'eau et le solde a été financé par un emprunt (voir brève spéciale Eau et Assainissement de décembre 2020 sur le sujet).

Les travaux en cours consistent à enterrer l'ensemble des réseaux, installer des poteaux d'éclairage publics LED afin de supprimer tous les anciens poteaux et réseaux aériens ③.

Il s'agit d'un chantier complexe car de nombreux câbles sont enterrés sous cette voie de par la proximité avec le poste d'énergie situé en haut de la rue. Ces travaux coûteront près de 300 000 euros HT sur lesquels le SE60 participera à près de 50%.

3



Courant de l'été 2024, la municipalité lancera les travaux de réfection des trottoirs et de sécurisation de la voirie (plateau ralentisseur, passage piéton lumineux etc) dont le montant est estimé à plus de 250 000 euros HT. Pour le financement nous avons déjà obtenu une subvention de 82 000 euros dans le cadre de la rétribution des amendes de police. Le solde sera financé sur fonds propres de la commune.

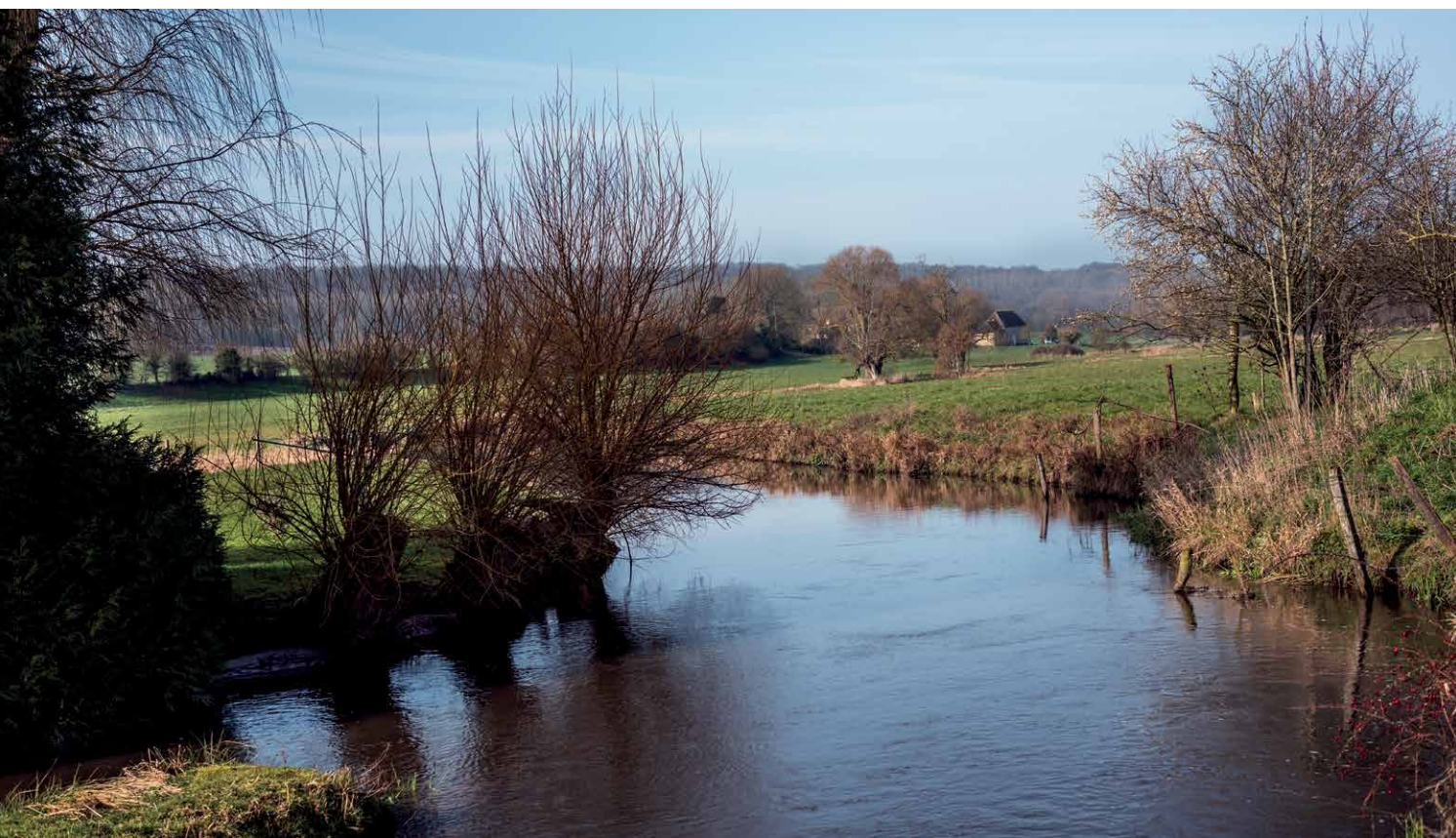
Comme il s'agit d'une route départementale (RD 166), l'agence locale du département a proposé que la voirie soit refaite fin de l'été 2024. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que la décision sera validée.

Au total, la commune aura investi plus de 500 000 euros sur fonds propres pour métamorphoser cette rue : sécurisation des réseaux, sécurisation routière et embellissement.

Une fois l'ensemble de ces travaux terminés, nous réunirons les riverains de cette rue pour déterminer avec eux l'ensemble des marquages autorisant le stationnement qui sera dès lors interdit en dehors des emplacements matérialisés.

Le parking situé au milieu de la rue permet déjà un stationnement largement suffisant pour l'ensemble des riverains et leurs visiteurs.

Nous aurons ainsi optimisé la sécurité routière sur ce tronçon.



Vie quotidienne

Révision du plan local d'urbanisme (PLU)

La fusion de Villers-sur-Trie et de Trie-château nous a contraint (incité) à entreprendre la révision du PLU actuel qui date de 2010, afin de l'adapter à la Commune nouvelle.

Pour en faciliter la bonne compréhension nous joignons à cette Brève un article explicatif et détaillé de son déroulement.

LA REVISION DU PLU DE TRIE-CHATEAU, ÇA AVANCE ! Le PLU... Quèsaco ?

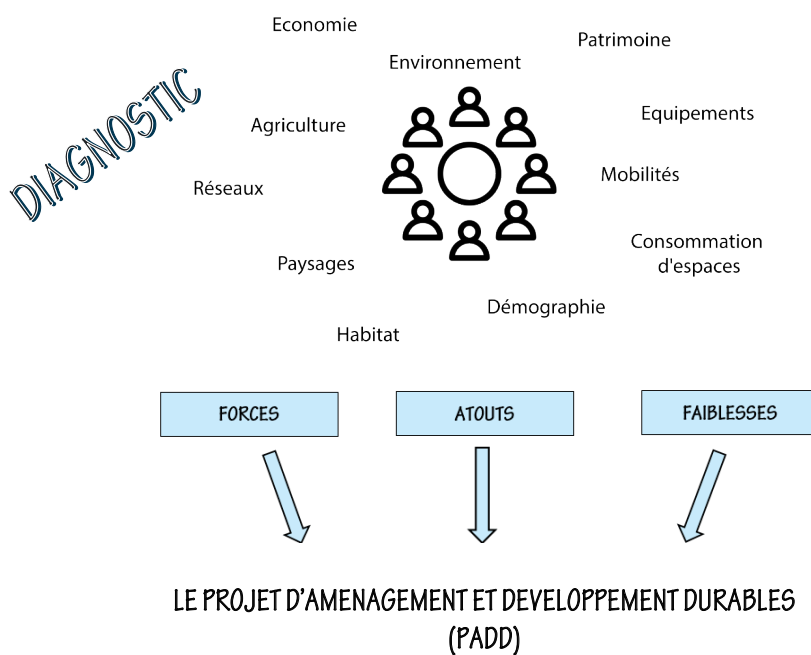
Il s'agit du **Plan Local d'Urbanisme**, LE document officiel et réglementaire, qui régit les différentes autorisations d'urbanisme délivrées sur la commune (Permis de Construire, Permis d'Aménager, Déclaration Préalable de travaux, Certificats d'Urbanisme).

A quoi va servir le futur PLU ?

Le futur PLU appréhende le territoire sous différentes zones, chacune affichant des caractéristiques propres : par exemple, la zone urbaine ancienne identifiant le bourg-centre, la zone urbaine pavillonnaire englobant l'ensemble des extensions résidentielles, la zone agricole pour la plaine cultivée et la zone naturelle pour les secteurs naturels d'intérêt écologique, paysager et boisés (...).

Des règles d'urbanisme correspondant à chaque zone seront renseignées. Lorsqu'un habitant, un propriétaire foncier, un porteur de projet ou une collectivité aura un projet de construction, le PLU renseignera, selon la zone où se trouve le terrain sur :

- ✓ Qu'est-ce que j'ai le droit de faire ?
- ✓ Comment je peux le faire (implantation, hauteur, densité...) ?
- ✓ Quelles sont les attentes en matière d'aspect extérieur (matériaux, couleurs...), de desserte par les réseaux, de stationnement, de traitement paysager... ?



Le futur PLU répondra aux questions suivantes :

- Quelle politique pour le développement économique du territoire ?
- Combien d'habitants et de logements d'ici l'horizon 2030-2035 ?
- Quelles actions pour la préservation du cadre de vie, des paysages identitaires ?
- Qu'en est-il de la mise en valeur du patrimoine bâti et de l'identité touristique ?
- Quelles actions pour faciliter les déplacements des habitants ?
- Quels projets pour offrir des équipements et des services adaptés aux besoins de la population ?
- Quelles places pour l'environnement et la biodiversité ?
- Quel sera le Villiers de demain ?
- Quelles ambiances urbaines ?
- Quelle place pour l'agriculture et l'économie agricole ?
- et bien d'autres...

Et concrètement, quels sont les objectifs du PLU de Trie-Château ?

Le groupe de travail dédié au PLU travaille depuis déjà quelques mois sur le nouveau PLU.

Après la validation d'un diagnostic complet du territoire communal, il s'agissait de mettre en lumière les atouts, les forces de notre territoire, mais aussi de pointer ses sensibilités et ses faiblesses afin de proposer des améliorations via le futur document de planification.

Un diagnostic transversal ...

Le socle du diagnostic a servi de base de réflexion pour la construction du projet de territoire : le PADD.

Lors de sa séance du 24 février 2022, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations du PADD. Ce dernier dessine le visage du territoire à l'horizon 2030-2035.

Le PADD débattu affiche 2 défis majeurs, défis qui vont orienter les choix réglementaires du futur PLU.





●●● **DÉFI 1 : LA PRESERVATION DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES**

Autour de ce défi, gravitent plusieurs actions qui vont guider les choix du futur PLU :

→ **LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES HYDRAULIQUE DANS LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE**

→ **LA NÉCESSAIRE PRESERVATION DES ELEMENTS NATURELS REMARQUABLES ET IDENTITAIRES / LA VALORISATION D'UNE BIODIVERSITÉ**

→ **LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE COMME GUIDE DU DÉVELOPPEMENT**

→ **L'OPTIMISATION DES ENVELOPPES URBANISÉES EXISTANTES POUR LE DÉVELOPPEMENT / LA MODÉRATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE (AGRICOLE & NATUREL)**

DÉFI 2 : LE DEVELOPPEMENT D'UN BOURG ATTRACTIF

Autour de ce défi, gravitent plusieurs actions qui vont guider les choix du futur PLU :

→ **LE CIBLAGE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN SUR LE BOURG PRINCIPAL / LE MAINTIEN DU STATUT VILLAGEOIS DES AUTRES NOYAUX BÂTIS**

→ **LA PLANIFICATION D'UNE NOUVELLE OFFRE EN LOGEMENTS POUR RÉPONDRE AU PARCOURS RÉSIDENTIEL DE LA POPULATION**

→ **LA VOLONTÉ D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (ECONOMIE, EMPLOI, EQUIPEMENTS, SERVICES, TOURISME...) ET DE CONFORTER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE**

Plus récemment, le groupe de travail dédié au PLU a entamé la phase de traduction réglementaire du projet communal : il s'agit de décliner finement le projet de territoire à travers des dispositions réglementaires graphiques (plan de zonage) et écrites.

Cette étape capitale dans la construction du futur PLU à mobiliser le groupe de travail jusqu'en septembre 2023.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La fête est finie. Après avoir dilapidé les excédents conséquents réalisés par Didier David lors de la précédente mandature, l'équipe majoritaire doit faire des arbitrages et renier une nouvelle fois ses promesses pour équilibrer les budgets. Bien sûr, sa réponse aux difficultés financière est la guerre en Ukraine, le coût de l'énergie ou l'inflation ; C'est selon. Souhaitons que nous n'en

arrivions pas à une décision modificative pour équilibrer le budget en votant au mieux une ligne de crédit et au pire un nouvel emprunt. Il n'en demeure pas moins que la fin du mandat s'annonce compliquée pour les finances de la commune.

Les aménagements de la rue nationale, vous pensiez peut-être que c'est pour votre sécurité ?

Que nenni. C'est avant tout pour pallier le manque de personnel communal (déjà évoqué dans un précédent article) dédié à la traversée des enfants aux passages piétons, que ce ralentisseur et autres stops ont été mis en place. Mais, de bonne guerre, notre fine équipe argumente sur votre sécurité. Le premier effet collatéral est un accroissement de la circulation dans la rue de la



2

Quels rendez-vous pour les Trichâtélains ?

L'élaboration d'un PLU ne se conduit pas seule ; elle est l'occasion d'associer plusieurs acteurs : la Préfecture, la DDT, la Région, le Département, la Communauté de Communes... et surtout VOUS ! L'élaboration du PLU se co-construira en concertation avec les habitants, les associations et les acteurs économiques du territoire.

Pour rappel, un registre est à votre disposition à la Mairie de Trie-Château, depuis le démarrage du PLU. En tant qu'acteurs du territoire, vous avez la possibilité d'exprimer vos idées, vos attentes, de poser vos questions quant à l'avenir du territoire.

Une réunion publique sera organisée au premier trimestre 2024 pour que l'équipe municipale puisse présenter aux habitants les grandes orientations du projet de territoire et sur les dispositions du futur PLU.

Vous serez naturellement informés de la date de ce rendez-vous par les outils de communication habituellement mis en place.

gare. Espérons que le second ne soit pas une diminution de fréquentation pour les magasins de la zone commerciale.

Tout finit par arriver. L'équipe majoritaire nous a enfin entendu et créé deux nouveaux postes. Elle a compris, du moins nous pouvons l'espérer, que la mairie est avant tout un service public et non une entreprise. Bien sûr,

pour investir, il faut économiser sur le fonctionnement, bien sûr, la masse salariale doit être contenue. Mais l'externalisation des services, la modernisation nécessaire de l'outil de travail et la transformation des infrastructures ne peuvent pas remplacer les femmes et les hommes employés communaux dans leurs tâches et missions si diverses.



1

AGENCE POSTALE ①

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale - **46 rue Nationale :**

- le lundi de 8h45 à 11h45 et de 14 heures à 16h15,
- le mardi et le mercredi de 9h15 à 11h45 et de 16 h à 17h45,
- le jeudi de 8h45 à 11h45 et de 14 h à 16h15,
- le vendredi : fermée
- le samedi de 8h45 à 11h45.

Fermée les vendredi, dimanche et jours fériés.

Agenda

NOVEMBRE

- 04** Concert jazz (OCTC) ②
- 05** Conférence
- 18** Soirée Beaujolais (CDF)

DÉCEMBRE

- 2/3** Marché de Noël (CDF)
- 16** Arbre de Noël des enfants
- 17** Concert de Noël (OCTC)

Souhaitons que la réputation désastreuse du management et de la considération du personnel par notre fine équipe ne dissuade pas les postulants qui devront être, il faut bien l'avouer, particulièrement motivés.

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »



1



Rubriques des associations



Petite rétrospection et planning fin 2023 du CDF (comité des festivités)

Nous voici à mi-chemin d'une année déjà bien remplie en événements qui ont ravi petits et grands. Loto, bourse aux trie-bout 'choux, feu de la St Jean, nuit du camping, fête de l'été, fête communale et enfin

pour finir une mini guinguette avec en partenariat le club trie chatelain de pétanque (LBTC).

Vous avez été nombreux à venir et nous apporter votre soutien. Cette année je ne ferais pas le point sur les heures de préparation, le temps d'organisation et le nombre de réunions. Je pense qu'il faut juste se féliciter d'avoir le soutien et l'aide de plus en plus nombreux des bénévoles, citoyens et élus de notre commune. **Un grand merci à vous tous.**

C'est reparti jusqu' à Noël pour vous donner le sourire, alors n'hésitez pas à aller sur notre facebook et sur nos différents supports publicitaires pour prendre les informations qui vous seront utiles.

Nous sommes obligés de reporter le cyclomoteurs tour d'une année, cela va nous permettre de travailler le concept avec plus de minutie et le rendre plus attrayant, si vous êtes intéressés, que vous aimez le 2 roues prenez contact avec le comité des festivités pour plus d'explication.

Brocante, Halloween, soirée cabaret et marché

de Noël animerons les quatre derniers mois de 2023.

Nous allons développer notre marché de Noël avec plus de commerçants, de décorations et animations.

Le journal du dimanche classe trie-château à la 437ème places des 500 où il fait bon vivre en France. Pas besoin de se poser la question du pourquoi ? mais plutôt de constater que nous sommes un village où le bonjour, le sourire et la bienveillance sont encore majoritaires. Alors continuons de prendre soin de notre prochain et n'hésitez pas de proposer le coup de main qui nous est tellement utile pour le développement des activités trie chatelaine..

A très bientôt dans de nouvelles aventures...

Le Lutin trie chatelain

La Boule Trie chatelaine ①



Que de rebondissement pour notre association, les LBTC (la boule trie chatelaine) partie de rien se retrouve inscrite à différentes compétitions. Une équipe en coupe de France, 1 champion de ligue des hauts de France et un champion de l'Oise. Pour 2023/24 nous revenons sur ce que nous aspirions pour notre club. Se retrouver entre copains dans un club communal et familial, sur de superbes terrains mis à disposition par notre commune.

Convivialité, amitié, bienveillance, adultes et enfants, le tout au meilleur des saisons pour que chacun y trouve son compte.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact sur lbtc60590@gmail.com

A très bientôt pour de nouvelles rencontres.

Le Président.

Nous rappelons que les articles émanant des associations et de l'opposition sont sous leur seule responsabilité quant à leur contenu et à leur rédaction.

La Commission Communication



2



3



Événementiel

Atelier de proximité

Quoi de plus gratifiant pour un adolescent que de participer à un atelier de proximité au sein de sa commune.

Désherbage des allées du cimetière, rangement et nettoyage des locaux communaux ②, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Il est important d'inculquer la valeur travail à nos enfants et de leur donner des responsabilités qui leur permettent également de s'épanouir.

Ce fut le cas, lors de cette semaine de travail.

Un grand merci à eux pour ce beau moment de partage.

Thoiry

Que d'émotions à voir petits et grands, les pupilles dilatées qui regardent nos amis les bêtes s'épanouir dans ce zoo connu de tous. Trie-Château organisait une sortie famille le mardi 11 juillet 2023 au célèbre zoo de Thoiry. ③

Un grand merci à tous, enfants, parents, grands-parents pour ce moment de partage, de complicité et de simplicité. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure.



Homage à un enfant du pays

C'est le 18 août 1955 que naît, dans la salle à manger de la boucherie familiale, notre ami Dominique, fils de Marie et Maurice Bansard, bouchercharcutier du village.

Dans cette famille où la valeur du travail est primordiale, Dominique fait son apprentissage du métier avec ses parents.

Juché sur sa mobylette, il fait les livraisons dans tout le village avec bonne humeur.

Quelques années plus tard, il devient commercial pour une grande marque française de charcuterie et sillonne au quotidien les routes d'Ile-de-France et de Normandie.

En 1989, il franchit le pas de l'entrepreneuriat en créant Les Ambulances du Château, sises au 66 rue Nationale, société pour laquelle il travaillera sans relâche pour en faire la belle entreprise que nous connaissons aujourd'hui.

En 2020, il est élu au Conseil municipal au sein duquel, avec sa bonne humeur, sa disponibilité et son sens de l'engagement personnel, sincère et sans faille, il participe activement à différentes commissions, notamment celle des travaux.

Et c'est également sans hésiter que, durant la crise Covid de 2020, en binôme avec son ami et colistier Denis Jouette, ils assistent bénévolement le personnel soignant de l'hôpital de Chaumont en Vexin durant les campagnes de vaccination.

Dominique a mené sa vie avec passion. Il s'illustra notamment dans de nombreuses compétitions automobiles. Toujours fidèle à ses engagements, il avait tenu à organiser et gérer la course de 'Côte 2023' du Boisgeloup, ainsi que le rallye de Gournay en Bray. De même que, malgré la fatigue, il participa jusqu'au bout à l'organisation de la dernière fête communale.

Nous garderons de lui le souvenir d'un personnage haut en couleur, au caractère bien trempé, naturellement empathique, et qui ne laissait personne indifférent.

M. le maire et l'ensemble des membres du conseil municipal présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants et à toute sa famille.